Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 145 (2000)

Heft: 12

Artikel: Entretien avec...: ...le cdt C Jean Abt, commandant du CA camp 1

Autor: Abt, Jean / Weck, Hervé de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346083

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Entretien avec...

...le cdt C Jean Abt, commandant du CA camp 1

RMS: Au moment où vous vous apprêtez à quitter votre commandement, permettez une question personnelle. Pendant votre période à la tête du CA camp 1, vous avez particulièrement travaillé, dans le terrain et dans les médias, à la promotion de la symbiose armée-population. Ce faisant, exception faite du chef des Forces terrestres, vous vous êtes démarqué de vos pairs. Quelle était, dans ce domaine, votre méthode et vos objectifs?

Cdt C Jean Abt: Le lien armée-population représente à mes yeux une donnée essentielle dans la conception et la conduite de notre politique de sécurité. L'armée doit se trouver à l'aise dans le pays, comme le poisson dans l'eau. Cela peut donner l'impression d'un cliché. Et pourtant... Notre armée est véritablement issue de la nation, à la fois par un pacte fondamental, la Constitution fédérale, et par le service obligatoire accompli par les citoyens. L'expression «citoyen-soldat» garde toute sa valeur. Cette symbiose me paraît également importante, entre la Confédération et les cantons, dès lors que ces derniers exercent un rôle appréciable dans la politique de sécurité.

L'objectif de ce travail de promotion, à l'évidence, se trouve résumé dans quelques



Le cdt C Jean Abt.

termes: information, consultation, concertation, accord et confiance. Ajoutons que cette démarche, déjà nécessaire en temps normal, devient particulièrement importante en période de réformes répétées. Quant à la méthode, elle paraît simple et peu systématique à la fois: entretiens à la troupe, lors de mes visites, avec les cadres ou avec les soldats, ou encore ensemble, selon les circonstances: rencontres et rapports de travail avec les conseillères et conseillers d'Etat des cantons auxquels le corps d'armée est directement associé; interviews, conférences et débats, selon les circonstances et propositions, dans les villes et régions, à la radio et à la télévision.

A ce niveau, travailler à la promotion de la symbiose armée-population, c'est un devoir, une chance, une source aussi de réelles satisfactions.

RMS: Sur un plan plus général, comment avez-vous conçu votre fonction et vos relations avec les autorités cantonales? Tout cela touche à la fois au domaine militaire et au domaine politique...

J.A.: La fonction ne se limite pas au relais nécessaire entre Berne et les autorités cantonales. Il s'agit aussi de responsabilités partagées et de consultations indispensables, dans le domaine des commandements, des nominations et des promotions, dans la planification des services, d'activités et de manifestations particulières, voire de travaux pour les tiers. Nombreux sont les aspects militaires liés à des réflexions ou à des répercussions politiques et médiatiques. Il vaut mieux en parler à temps, repérer les risques d'erreur, les éviter ou les expliquer et les gérer avec harmonie.

Cette expérience s'avère extrêmement intéressante, enrichissante et constructive. Si chaque canton développe sa culture et sa manière de faire, c'est toujours avec un souci réel de coopération et d'efficacité. Conseillères et conseillers d'Etat ainsi que, bien sûr, les chefs de service ont largement



contribué à la crédibilité de nos travaux.

RMS: Sur la base des nombreuses visites que vous faites à la troupe, pouvez- vous dire quel est l'état d'esprit qui prévaut dans les troupes du CA camp 1? Motivation, compréhension des menaces actuelles, acceptation de la réforme «Armée XXI»...

J.A.: Les visites font partie des meilleurs moments. Elles permettent de voir et d'entendre, de repérer la marche du service en général, les performances, les forces et les faiblesses. Elles permettent de connaître et de se faire connaître. Il est normal que l'on rencontre le commandant de corps sur le terrain et que l'on connaisse aussi son opinion. D'autre part, il m'est très nécessaire de parler avec les commandants, de connaître leur style, leurs objectifs, mais aussi leurs problèmes et leurs difficultés. Enfin, il m'importe de connaître personnellement les candidats à l'avancement.

Une réelle satisfaction vient de l'état d'esprit, généralement ouvert et positif. Par quantité d'aspects, la vie et l'expérience militaires ont pris une tournure différente, particulièrement les conditions d'accomplissement du service, devenues plus compliquées en raison des études et des contraintes professionnelles. Pourtant l'attitude des cadres et des soldats est plutôt positive et les prestations satisfaisantes. Si je dis «satisfaisantes», c'est en relation avec la réduction du temps d'instruction dans les écoles et dans les cours. L'instruction est bonne.



mais vise un niveau plus modeste qu'auparavant.

Quant aux menaces actuelles, il se trouve peu de gens pour en parler de manière précise, même chez les experts. On est pourtant prudent, en raison des crises répétées et de leur gestion, reflétées en permanence par les médias. «Armée XXI» passe pour un projet prometteur, une nouveauté, susceptible d'une bonne acceptation.

Les nouveautés de l'Armée XXI toucheront d'abord les recrues et les cadres, à travers les nouveaux modèles de service. Pour les cours de répétition, le principal changement concerne le retour au cours annuel, c'est plutôt bien accepté.

RMS: Si l'on passe à la future Armée XXI, pensez-vous que le système de milice permettra de réaliser la «sécurité par la coopération» et de maîtriser des systèmes d'arme toujours plus complexes? Continuera-t-on à trouver, particulièrement en Suisse romande, les cadres nécessaires?

J.A.: Dans les conditions connues aujourd'hui, le système de milice est à même de faire face aux exigences de «la sécurité par la coopération» dans le cadre d'Armée XXI. Le système est crédible, en effet à la fois souple et performant. Du fait de la capacité professionnelle élevée du citoyensoldat, l'armée bénéficie d'un savoir-faire impressionnant. Aussi, la maîtrise de systèmes compliqués est-elle rapidement réalisée par des militaires mettant en pratique au service ce qu'ils maîtrisent déjà au civil. Ce n'est pourtant qu'un aspect parmi tant d'autres et l'augmentation du contingent de soldats de métier fait aussi partie des conditions de réussite.

RMS N° 12 – 2000



Le recrutement des cadres demeure une préoccupation principale. Les mesures visant à l'amélioration de l'instruction comme à la certification des stages, au rajeunissement des cadres et à la libération anticipée, ces dispositions devraient faciliter le recrutement des cadres, en Suisse romande aussi.

RMS: Sera-t-il possible de faire passer dans les «étatsmajors de force» de l'Armée XXI les connaissances, les expériences, le savoir-faire et les traditions des états-majors de corps d'armée et de division de l'Armée 95?

J. A.: Cela ne me paraît souhaitable et réalisable qu'en partie seulement. Souhaitable, dans la mesure où la technique et les procédures d'état-major restent valables. L'instruction et la pratique, dans ces domaines, représentent un acquis, en même temps qu'un atout appréciable. C'est à cultiver. Pourtant, les «états-majors d'engagement» aborderont les missions dans un contexte nouveau et des conditions différentes. J'imagine qu'assez rapidement, on développera une démarche et des habitudes nouvelles. Je veux croire qu'elles seront performantes et crédibles.

RMS: En janvier 2001, vous ne vous retirerez pas dans votre tente comme Hector. Dans quels domaines,

pensez-vous être actif? Quels sont vos objectifs en tant que président du Centre d'histoire et de prospective militaires?

J. A.: Mes projets sont nombreux, mais pas encore très structurés. Consacrer plus de temps à mes proches, voyager, découvrir et m'instruire, voilà une partie du programme. Je continuerai de m'intéresser aux questions de sécurité et m'engagerai comme membre du Comité international de la Croix-Rouge.

Quant au Centre d'histoire et de prospective militaires, il mérite un nouvel effort de recrutement et de soutien en vue de ses activités en Suisse et à l'étranger. Un important symposium d'histoire s'inscrit déjà dans le programme du printemps 2002. Sa dimension internationale et la mise sur pied d'une exposition à Pully occupent déjà la direction scientifique et le secrétariat du Centre. Pour réussir, il faut commencer tôt!

Au moment de terminer ce bref entretien, je veux exprimer à la *Revue militaire suisse* et à son rédacteur, mes félicitations pour le travail de qualité, conduit avec patience et talent à longueur d'années. Je vous dis aussi mes remerciements pour les échanges confiants et fructueux, durant toutes ces années. Croyez à mes encouragements, à mes voeux de succès.

(Propos recueillis par le colonel Hervé de Weck)

